



Réunion plénière du 19 novembre 2014

Relevé de décisions

Version	Date	Modifications apportées	Diffusion
Version 1	21/11/2014	Première rédaction par CR	Membres du secrétariat
Version 2	25/11/2014	Après relecture du secrétariat	Membres du bureau
Version 3	27/11/2014	Après relecture du bureau	Membres participants du comité
Version 4	08/12/2014	Après relecture des participants	Pré-publication (portail GéOInformations)
Version 5	29/01/2015	Après approbation en séance plénière	Publication (portail GéOInformations)

Présents

Présidents	Invités
Laurent PAVARD – MAAF – Secrétariat Général	Laure COUVIDAT – OIEau – Responsable SANDRE
Pascal DOUARD – MEDDE – CGEDD	Muriel MALLERET – DRAAF Aquitaine – SRISE
Comité	Sylvain GRELLET – BRGM
Gabrielle FOURNIER – DDT Alpes-de-Haute-Provence	
Marie-Odile SIMONOT – DRAAF Bourgogne – SRISE	
Pascal GÉRAUD – DREAL Pays de Loire – CTE	
Gilles GUILLOUET – MEDDE CPII/DO Sud-Ouest – CMSIG	Secrétariat
Marc LÉOBET – MEDDE CGDD/DRI/MIG	Bernard ALLOUCHE – CÉRÉMA/DTecTV – GNSI
Nicolas MARCHAND – MEDDE SG/SPSSI/PSII	Richard MITANCHEY – CÉRÉMA/DTecTV – GNSI
Francis MERRIEN – MEDDE CGDD/DRI – Chef de la MIG	Hervé MORANDI – MAAF – Secrétariat du CSI
Christophe ROUSSON – MAAF SG/SM/SDSI/CERI/DIG	Christian ROLLET – CÉRÉMA/DTecTV – GNSI
Jean-Pierre SEVAL – Conseil Général du Var – AITF	Fabrice THIÉBAUX – CÉRÉMA/DTecTV – GNSI

Excusés

Amandine LAFFERRAIRE – Conseil Régional Aquitaine – ARF
Nathalie LETESSIER – Ville de Créteil & CA Plaine Centrale – AITF
Édith VIDAL – DRAAF Picardie
Alain BARRY – MEDDE DGALN/SAGP/SDP – Chef de bureau CSI
Jean-Luc BISCOP – Ministère de la Culture – DSIP
Gilles CANDAU – Ministère de l'Intérieur – DSIC
Benoît DAVID – MEDDE CGDD/DRI/MIG

Ordre du jour

1. Approbation du relevé de décisions du 17 septembre 2014
2. Avancement des géostandards à l'instruction
 - a) Plan Corps de Rue Simplifié
 - b) Plan de Prévention des Risques Miniers
 - c) Bruit dans l'environnement
 - d) Réseaux d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement
 - e) Transport en canalisation des Matières Dangereuses
3. Vers le programme 2015
 - a) Besoins des services des deux ministères
 - b) Besoins des collectivités territoriales
 - c) Besoins exprimés par le comité en 2014
 - d) Discussion et conclusion par l'esquisse d'un programme 2015
4. Points divers
 - a) Point sur le géo-convertisseur Géostandard/Standard-CNIG
 - b) Serveur de gabarits : maîtrise d'ouvrage de l'outil et responsabilité éditoriale du site.

Documents associés

Les diaporamas et documents de travail présentés en réunion sont consultables en ligne dans la rubrique COVADIS du portail GéOInformations ([intranet](#) ou [internet](#)).

Relevé de décisions

1. Approbation du relevé de décisions du 17 septembre 2014

Le relevé de décisions de la précédente session plénière de la COVADIS est adopté sans observations complémentaires de la commission.

2. Avancement des géostandards à l'instruction

a) Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS)

Richard MITANCHEY présente les derniers enrichissements du standard CNIG PCRS : ajout de cas d'utilisation (initialisation, identification du gestionnaire, intégration dans un territoire, etc.), prise en compte des affleurants, habillage du rendu (dont le *Nom de voie* extrait de la base d'adresses), catalogue des objets plus précis, métadonnées augmentées, implémentation QGIS, etc.). Issus pour l'essentiel d'un appel à commentaires restreint auprès des membres du groupe de travail technique (GT1) lancé en octobre et d'expérimentations menées ces derniers mois, ils sont en cours d'incorporation dans sa version 0.5 qui sera soumise à nouvel appel à commentaires (plus largement diffusé) dans les prochaines semaines.

Ainsi peut-on raisonnablement espérer que cette sixième itération sera la dernière et que le CNIG sera en mesure de valider le standard référentiel PCRS (partie du RTGE) dès le premier trimestre 2015. Le retard pris dans l'avancement des travaux du GT2¹ laisse toutefois craindre que le secrétariat permanent de la COVADIS ne soit encore mobilisé quelques mois sur le sujet.

b) Plan de Prévention des Risques Miniers (PPRM)

Les dernières semaines ont été consacrées à l'analyse, d'une part du modèle conceptuel de données (MCD) sous-tendant les "cartes informatives" de GEODERIS et, d'autre part, du MCD présent dans le géostandard PPRN-PPRT validé par la COVADIS en octobre 2012. Ce travail a permis au rapporteur (Aline LOMBARD pour la Direction Territoriale Est du CÉRÉMA) la production voici quelques jours d'une note de synthèse qui constitue l'ébauche du rapport de standardisation (partie A du géostandard). Il a confirmé en outre que le MCD du géostandard PPRM sera celui du géostandard PPRN augmenté de listes de codes spécifiques à l'"après-mine" pour les aléas.

La question de l'opportunité d'annexer au géostandard PPRM les documents GEODERIS (cartes informatives, méthode de synthèse des aléas) ayant été récemment tranchée par la DGPR² (direction générale du MEDDE commanditaire), le géostandard PPRM pourra être soumis à la validation de la COVADIS lors de sa prochaine réunion plénière, laquelle sera suivie de l'appel à commentaire.

c) Bruit dans l'Environnement

Le grand nombre des sources de bruit et la variété des réglementations permettant d'en évaluer la nuisance expliquent la multiplicité des rapporteurs engagés dans l'instruction de ce géostandard (quatre des directions du CÉRÉMA) ainsi que le retard considérable pris par la collecte des données existantes. Certaines d'entre elles (ICPE, Bruit aérien) ont toutefois d'ores et déjà été modélisées par ailleurs et leur modélisation globale, ébauchée durant ces dernières semaines, est présentée à l'assemblée³.

Richard MITANCHEY confirme que seule une présentation à la COVADIS du modèle abouti décrivant la structure des données de sortie (zonages réglementaires) pourra intervenir lors de sa prochaine réunion plénière.

d) Réseau d'AEP et d'Assainissement (RAEPA)

Les rapporteurs en charge de l'instruction sont désormais désignés : Anne SAGOT-LAVAUROUX pour la Plate-forme d'Information Géographique Mutualisée pour l'Aquitaine (PIGMA) et Pierre

¹ Groupe de travail "gouvernance" du PCRS, dont Marc LÉOBET précise qu'une des missions est de réfléchir au financement du PCRS et, en contrepoint, aux conséquences juridiques d'une gestion éventuellement fautive (inexactitudes du plan à l'origine de frais inutiles, voire de sinistres).

² Courriel reçu ce 19 novembre.

³ Incidemment, sur observation de Marc LÉOBET, il est convenu que les diaporamas supports des présentations à intervenir en réunion plénière seront désormais joints au courriel convoquant ladite réunion.

GOMIS pour l'Agence Technique Départementale de Dordogne, laquelle a testé cet été le modèle produit dès ce printemps par le groupe de travail *ad hoc* installé par PIGMA. Les résultats de cette expérimentation en vraie grandeur, d'ores et déjà illustrés en cartographie dynamique dans une maquette de site web, seront examinés début décembre par ledit groupe de travail. Parallèlement, le modèle en question a été transmis (sous la forme de feuilles de tableur) à l'ONEMA et sa conversion au format utilisé par la COVADIS a été entamée. S'agissant de la vérification de sa conformité à INSPIRE, il est souligné (par Laurent PAVARD et Marc LÉOBET) qu'elle consistera pour l'essentiel, à confronter le modèle RAEPA au modèle INSPIRE décrivant les objets communs à l'ensemble des réseaux de services d'utilité publique, très riche.

Le calendrier prévisionnel présenté anticipe une présentation du géostandard soumis à appel à commentaires lors de la plénière COVADIS de janvier 2015 et une validation lors de celle de mars.

e) Transport en canalisations de Matières Dangereuses (TCMD)

L'instruction de ce géostandard a pu reprendre à l'issue de la réunion d'arbitrage convoquée 26 septembre dernier par la DGPR du ministère de l'écologie (rapporteurs : MM. Yves BONIN et Romain BOUZIGE de la Direction Territoriale Méditerranée du CÉRÉMA). Ses particularités sont soulignées en séance :

- données collectées auprès des opérateurs centralisées dans une base de données nationale ;
- modélisation initiale élaborée dans un objectif, non de diffusion, mais de gestion de ladite base ;
- caractère stratégique du réseau concerné conduisant à une diffusion des données différenciée selon les publics, diffusion dont les modalités sont déjà bien connues des DREAL (*dixit* Marc LÉOBET).

Le nouveau calendrier de l'instruction, qui prévoit une validation par la COVADIS du géostandard TCMD lors de sa séance plénière de juin 2015 (après clôture de l'appel à commentaires), est présenté pour finir.

3. Vers le programme 2015

Calendrier des séances plénières 2015

Les cinq prochaines réunions de la COVADIS sont programmées les **mercredis** suivants, à **10h00** :

- **28 janvier 2015**, au ministère de l'écologie (La Défense, Tour Séquoia, salle 18 A) ;
- **25 mars 2015**, au ministère de l'agriculture (Paris, 78 Rue de Varenne, salle Sycomore) ;
- **17 juin 2015**, au ministère de l'écologie (La Défense, Tour Séquoia, salle 19 A) ;
- **16 septembre 2015**, au ministère de l'agriculture (Paris 78 Rue de Varenne, salle Sycomore) ;
- **18 novembre 2015**, au ministère de l'écologie (La Défense, Tour Séquoia, salle 19 A).

À la demande de plusieurs membres du comité, les services informatiques des deux ministères seront sollicités pour étudier les modalités pratiques d'une participation à distance à ces séances, au moyen d'un outil de web-conférence à définir.

Esquisse du programme d'activité 2015

Suite à la présentation des divers besoins et demandes exprimés en séance ou durant l'année écoulée la liste des standards candidats à l'instruction (ou à la validation) et des actions à programmer est établie suit :

- Les cinq géostandards actuellement à l'instruction, à savoir :
 - Géostandard référentiel (standard CNIG) **Plan de Corps de Rue Simplifié** ;
 - Géostandard **Plan de Prévention des Risques Miniers** ;
 - Géostandard **Bruit dans l'environnement** ;
 - Géostandard **Réseaux d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement** ;
 - Géostandard **Transport en Canalisations des Matières Dangereuses**.
- Géostandard **Décisions et avis de l'Autorité Environnementale** (demande DREAL, confirmée* par MEDDE/CGDD) ;
- Géostandard **Réglementation des pêches** (demande DIRM, à confirmer* par MEDDE/DPMA) ;

- Géostandards *Épidémiologie*, à savoir *Sharka*, *Flavescence dorée*, *Tuberculose bovine*, etc. (demandes DRAAF, à confirmer* par MAAF/DGAL) ;
- Géostandard *Bocage* (demande DRAAF, à confirmer* par MAAF/DGPAAT) ;
- Géostandard *Gestion forestière à la parcelle* (demande Christophe ROUSSON pour Projet "F" – à confirmer* par MAAF/DGPAAT)
- Géostandard *Milieux potentiellement humides* (demande MEDDE/DGALN, à confirmer*) ;
- Géostandard *Zones de compensation* (demande MEDDE/DGALN & CGDD, à confirmer*) ;
- Géostandard *Établissements d'enseignement secondaire* (demande AITF⁴ & DRAAF) ;
- Géostandard *Itinéraires de Randonnées* (demande AITF) ;
- Géostandard *Équipements publics des collectivités* (demande AITF) ;
- Géostandard *Établissements Recevant du Public* (évoqué en séance suite à demande AITF ci-dessus, à préciser) ;
- Mise à jour des géostandards entièrement (*Chrysomèle du maïs*) ou partiellement (*AOP-IGP* de l'INAO et *Éolien terrestre*) obsolètes suite à l'évolution de la réglementation ;
- Révision des **gabarits** issus de feu la **Commission Nationale de Validation** du MAAF ;
- Mise à jour et validation du **Modèle de standard de données COVADIS** (cf. [GéOInformations](#) pour sa version 1.1 du 6 juillet 2010) incluant vérification de la cohérence avec les modèles INSPIRE, version GML de la partie B et enrichissement de la partie C (implémentation dans le format *shapefile*) ;
- Élaboration, publication et tenue à jour d'une **liste et d'une cartographie d'ensemble (urbanisation) des géostandards** ;
- Mise à jour des **documents de référence de la COVADIS** (composition du comité, nomination de membres, règlement intérieur).

Un programme d'activité de la COVADIS pour l'année 2015 sera élaboré à partir de la liste ci-dessus et sera soumis à l'approbation du comité lors de sa prochaine séance plénière.

Les actions échappant à sa compétence (le **Stylage national des couches**, demandé par le PNE IG du MEDDE, et l'**Introduction de l'URI dans les géostandards**, demandée par Christophe ROUSSON et la CMSIG d'Île-de-France) ne seront pas programmées pas la COVADIS.

* **Rappel** : l'élaboration d'un géostandard demandé par un service de l'État ne peut être engagée que si une (ou plusieurs) des directions d'administration centrale du ministère de l'écologie ou du ministère de l'agriculture en fait explicitement commande.

4. Points divers

a) Point sur le géo-convertisseur Géostandard/standard-CNIG

Faute de temps, ce point n'est pas abordé.

b) Serveur de gabarits : maîtrise d'ouvrage de l'outil et responsabilité éditoriale du site

À l'issue des débats concernant le serveur de gabarit il est décidé que sa maîtrise d'ouvrage ne peut être ni partagée, ni confiée à la COVADIS (qui n'a ni demandé sa mise en œuvre ni ne l'a financée). S'agissant du contenu du [site](#) il est en revanche confirmé que les co-présidents de la COVADIS en assument ensemble la responsabilité éditoriale et que le Secrétariat permanent de la COVADIS en assure l'alimentation (fichiers de règles, fiches de métadonnées, etc.) au fur et à mesure de la production des géostandards.

La prochaine réunion plénière de la COVADIS se tiendra :

le mercredi **28 janvier 2015** de 10h00 à 13h00
au ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie
Tour Séquoia, Paris la Défense – Salle 18 A

⁴ Association des Ingénieurs Territoriaux de France, dont les propositions sont formulées au nom des collectivités territoriales et seront précisées à l'issue du séminaire de formation prévu le 13 décembre prochain.